



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie, **Salle du Conseil Municipal**, le :

Jeudi 6 avril 2023
à 19 heures

ORDRE DU JOUR
Session ordinaire
Affiché, le 31 mars 2023

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES 2024

1.	Approbation du procès-verbal de la séance du 9 février 2023	4
2.	Décisions prises dans le cadre de la délégation.....	4
3.	Approbation du Compte de Gestion Budget Principal « Commune »	6
4.	Approbation du Compte de Gestion 2022 Budget Annexe « Transports Scolaires »	7
5.	Approbation du Compte Administratif 2022 Budget Principal « Commune »	8
6.	Approbation du Compte Administratif 2022 du Budget Annexe « Transports Scolaires »	9
7.	Bilan des acquisitions et cessions pour l'année 2022.....	10
8.	Affectation du résultat 2022 : Budget Principal « Commune »	11
9.	Affectation du résultat 2022 : Budget Annexe « Transports Scolaires »	12
10.	Fixation des taux d'imposition 2023.....	13
11.	Vote du Budget Primitif 2023 : Budget Principal « Commune ».....	14
12.	Vote du Budget Primitif 2023 : Budget Annexe « Transport Scolaires »	15
13.	Vote des subventions aux associations :	17
14.	Vote d'une subvention d'équilibre au Budget Annexe « Transports Scolaires ».....	19
15.	Budget Principal - Vote des autorisations de programme et Crédit de Paiement (AP/CP).....	20
16.	Renouvellement de la ligne de trésorerie	21
17.	Lancement d'un Marché à procédure adaptée pour la réhabilitation et l'extension de la Mairie et la construction d'un Espace France Services.....	22
18.	Demandes de location de la Salle des Fêtes.....	23
19.	Conseiller numérique France Services – Convention de mise à disposition.....	24
20.	Participation financière pour une mini classe découverte maternelle à l'école primaire Paul Renouard.....	25
21.	Participation financière pour un séjour aux petites randos à l'école primaire Paul Renouard	26
22.	Fixation de la participation communale pour deux mini-camps ALSH en juillet 2023	27
23.	Affaires diverses	30

Le Maire
François CROISSANDEAU

